

communiqué de presse

L'INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : - 0,6 % EN JUIN 1986

En juin, l'indice genevois des prix à la consommation, calculé par le service cantonal de statistique (SCS), diminue de 0,6 %. C'est le plus fort recul mensuel enregistré en douze ans, soit depuis le début 1974, lorsque les prix du pétrole se sont repliés à la suite de leur poussée exceptionnelle de l'automne 1973. Le taux annuel de renchérissement se fixe à + 1,4 %, taux le plus faible depuis janvier 1979.

Au cours du premier semestre 1986, la hausse des prix n'atteint que 0,1 %. Cette remarquable stabilité de l'indice est due avant tout au recul des prix des produits pétroliers (en 6 mois : - 45,8 % pour le mazout, - 15,9 % pour l'essence). Sans cette baisse, la hausse de l'indice se serait élevée à 1,8 % en un semestre et à 3,3 % en un an. (Voir au verso, les graphiques retraçant l'évolution du niveau général des prix et des prix des produits pétroliers.) Au-delà de l'influence des produits pétroliers, on relève un net apaisement du mouvement des prix : au cours du premier semestre et en moyenne, moins d'un prix sur 9 a augmenté entre deux relevés et plus d'un sur 13 a diminué; un tel équilibre est constaté pour la première fois depuis le début des années 80.

L'évolution des prix de ce mois se caractérise par une chute exceptionnelle des prix du mazout (- 24,2 %) et par un repli saisonnier des prix de l'alimentation (- 1,1 %) dont les effets sont atténués par les hausses des autres biens et services.

La baisse de l'alimentation (- 1,1 %; en un an : + 2,2 %) est entraînée par le recul saisonnier des prix des fruits, des légumes et du poisson frais. Relevés trimestriellement, les prix de l'habillement progressent peu (+ 0,6 %; en un an : + 4,1 %); ceux de l'aménagement et de l'entretien du logement augmentent faiblement (+ 0,5 %; en un an : + 2,7 %) tout comme ceux de la santé et des soins personnels (+ 0,5 %; en un an : + 2,9 %). Une hausse éphémère de l'essence provoque une variation de + 0,1 % du groupe transports et communications (en un an : - 2,7 %) alors que la chute du mazout entraîne une baisse mensuelle de - 12,4 % du chauffage et de l'éclairage (en un an : - 26,6 %).

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en juin 1986

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en %	
			en un mois	en un an
Indice général	100	111,1	-0,6	1,4
Alimentation	21	116,0	-1,1	2,2
Boissons et tabacs	5	108,9	-	2,5
Habillement	7	115,0	0,6	4,1
Loyer	18	118,9	-	5,5
Chauffage et éclairage	5	75,2	-12,4	-26,5
Aménagement et entretien du logement	6	109,0	0,5	2,8
Transports et communications	14	105,7	0,1	-2,7
Santé et soins personnels	8	112,8	0,5	2,9
Instruction et loisirs	16	110,9	-	4,4

Les tirets signifient que les prix n'ont pas été relevés ce mois.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 136,6; (septembre 1966 = 100) 232,5.



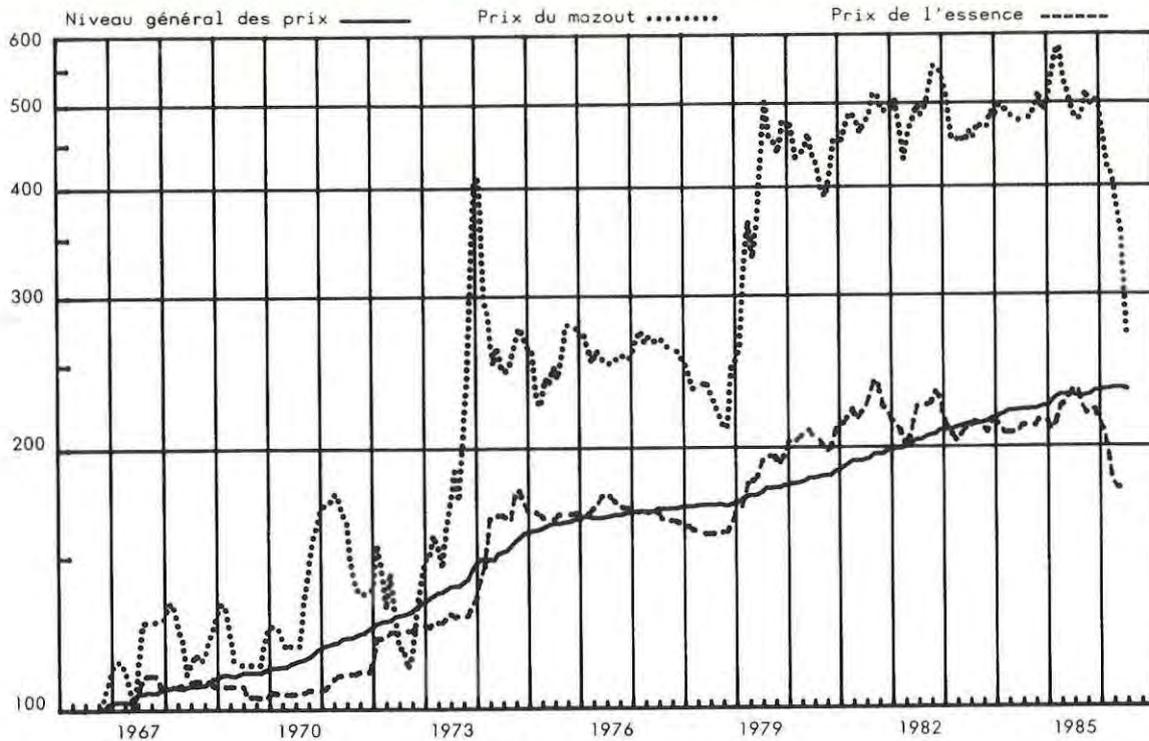
SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6 ☎ 36 14 00

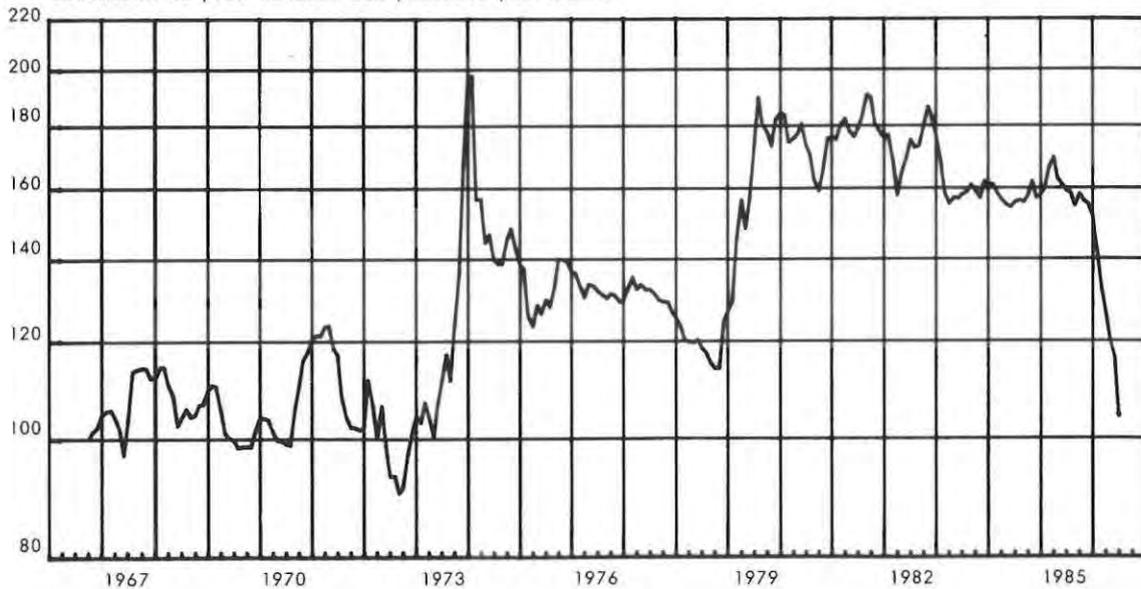
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION (septembre 1966 = 100)

Evolution des prix du mazout, de l'essence et du niveau général des prix



Evolution du prix relatif des produits pétroliers¹⁾



1) Par définition, le prix relatif ou réel des produits pétroliers correspond aux prix observés déflatés par l'évolution du niveau général des prix à la consommation.
Ce prix relatif est égal au quotient de l'indice des prix des produits pétroliers par l'indice général des prix à la consommation. L'indice des prix des produits pétroliers est la moyenne des indices des prix de l'essence et du mazout pondérés selon leur importance relative dans l'indice général des prix à la consommation.